

Est-on raciste si l'on admet l'existence des races humaines ?

Il y a quelques années, mon fils a rapporté du collège une brochure antiraciste. Il y était écrit que celui qui admet l'existence des races humaines est raciste. Cette opinion est relativement répandue de nos jours. Plus d'une fois on a vu sur la scène publique fuser des accusations de racisme à la moindre mention du mot race. Ces réactions relèvent d'une confusion regrettable entre le racisme, qui est une posture arbitraire que chacun peut adopter ou récuser, selon ses convictions personnelles, et la question des races humaines, qui reste du ressort des recherches scientifiques sur la diversité interne de l'espèce humaine.

Le racisme, au sens strict du terme, est à la fois une conception et une attitude. En tant que conception, le racisme comporte trois composantes : premièrement, l'idée que les caractères intellectuels et moraux des groupes humains résultent d'un patrimoine héréditaire ; deuxièmement, l'idée que ces caractères ont des valeurs inégales, ce qui implique, troisièmement, qu'il existe une inégalité foncière entre les groupes humains biologiquement distincts les uns des autres. À cette conception s'ajoute une attitude d'hostilité active envers tel ou tel groupe humain réputé biologiquement différent ; cette hostilité peut aller du mépris jusqu'à la discrimination et l'oppression, voire à la violence exterminatrice. Quant à l'existence des races humaines, c'est autre chose : il s'agit d'un problème traité par plusieurs sciences empiriques, qui l'abordent au moyen de méthodes très techniques, inaccessibles aux non-spécialistes. L'avis des sciences sur la question de l'existence des races, c'est-à-dire des variétés intra-spécifiques de l'espèce humaine, se transforme au fil du temps, en fonction de l'évolution des méthodes mises en œuvre pour l'étudier. Au XIX^e siècle, lorsque l'anthropologie physique faisait appel à des mesures anatomiques, la thèse de l'existence des races restait unanimement acceptée. Dans la première moitié du XX^e siècle, la découverte des groupes sanguins et l'étude de leur répartition géographique ont jeté un premier doute sur la réalité des classifications raciologiques. Mais c'est l'avènement de la génétique des populations, à partir des années 1930, qui a semblé devoir saper, une fois pour toutes, les fondations scientifiques de la notion de race.

Cependant, au début du XXI^e siècle, les recherches sur le génome humain accréditent à nouveau l'idée qu'il existe des différences génétiques entre les individus originaires d'Europe, d'Afrique et d'Extrême-Orient, c'est-à-dire entre les populations traditionnellement réparties entre les trois grandes « races », blanche, noire et jaune.

Cela ne veut pas pour autant dire que le racisme puisse bénéficier d'un appui de la science. La description par la science des différences génétiques entre les grands groupes de populations qui ont vécu séparément pendant des dizaines de milliers d'années et qui, de ce fait, ont accumulé des particularités génétiques, n'apporte aucune caution aux trois thèses fondamentales du racisme : la recherche génétique ne confirme nullement que les caractères intellectuels et moraux de ces groupes sont héréditaires, que ces caractères possèdent des valeurs inégales, et que ces groupes sont eux-mêmes de dignités inégales. Surtout, en aucun cas la science ne pourra légitimer l'hostilité envers des groupes humains différents.

Si les conclusions récentes de la recherche génétique inquiètent, c'est qu'elles semblent offenser le principe d'égalité. Pourtant, cette impression demeure uniquement dans la mesure où nous persistons à croire qu'un principe moral et une constatation scientifique doivent être solidaires. Cette croyance nous vient de l'héritage conceptuel d'une doctrine antiraciste surannée. Afin de répondre au nazisme qui aspirait à asseoir son idéologie inégalitariste sur une justification scientifique, l'antiracisme de l'après-guerre – dans une démarche inverse, mais néanmoins symétrique – a également voulu doter sa doctrine d'une caution scientifique, en associant étroitement le principe moral d'égalité des peuples à la démonstration scientifique de l'indifférenciation de l'espèce humaine sur le plan biologique. Ce fut une erreur.

Il est à présent nécessaire de la rectifier, en disjoignant l'ordre des énoncés moraux et celui des énoncés factuels. Le choix de voir en d'autres humains nos égaux, dont la seule existence nous impose l'obligation de respect, de bienveillance et d'assistance, est un commandement pur de la conscience, qui n'a pas besoin de l'aval de la science. Que les humains soient différents ou similaires, qu'ils forment des races ou non, ne change rien à l'impératif catégorique du devoir moral. La science peut nous instruire sur ce qu'est le monde ; elle est incapable de nous dire comment nous devrions nous y conduire. La conscience n'a pas besoin de lorgner anxieusement la science.

Il est sans doute compréhensible que la pensée laïque cherche à remplacer les fondements sacrés de la morale par la science, dont les conclusions sont tenues pour un équivalent profane de la Révélation, où la Nature parle désormais d'une voix aussi sûre que celle de Dieu. Pourtant, un piège redoutable se dissimule dans la superposition de l'ordre des valeurs à l'ordre des faits. Car ceux qui veulent croire que la science peut fonder le principe d'égalité sur la constatation des similitudes entre les humains, courent le risque que cette

même science finisse incidemment par porter atteinte au principe d'égalité en dévoilant les différences qui séparent les humains. Si, d'une main, nous accordons à la science la possibilité de fonder la morale, il est inévitable que, de l'autre, nous lui donnons le pouvoir de détruire la morale.

La connaissance du code génétique ne saura jamais étayer un code éthique. Le temps est venu de se rendre à cette évidence et d'en accepter sereinement toutes les conséquences. L'égalité entre les hommes d'origines différentes constitue un idéal. Seule notre volonté morale peut en faire un principe fondateur de la réalité sociale.

Questions

1. Quelle est l'origine du mot « race » ?

La notion de race était initialement libre du stigmatisme d'infamie que nous lui connaissons depuis les crimes du nazisme. Attesté déjà au XVI^e siècle, le mot *race* désignait originellement les membres d'un lignage, ascendants et descendants d'une même famille. L'espèce humaine entière a pu ainsi être qualifiée de *race*, car la Bible affirme que tous les humains ont pour ancêtres communs Adam et Ève. Le terme a également été synonyme de dynastie royale. *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert l'utilise principalement dans ces acceptions, parlant aussi bien de *race humaine* que de *race d'Abraham* ou de *race des Capétiens*.

Parallèlement, se répand au XVIII^e siècle l'usage zoologique de la notion de race, employée pour classer les variétés intra-spécifiques d'animaux domestiques, surtout des chiens et des chevaux. Les naturalistes étendent progressivement son application aux variétés de l'espèce humaine. On considère alors communément que les différences biologiques entre groupes humains géographiquement séparés sont solidaires de leurs différences culturelles, les unes et les autres engendrées par l'influence conjointe du sol, du climat et de la nourriture. En accord avec les axiomes de la théorie humorale – d'origine antique et qui avait été employée par les auteurs médiévaux pour rendre compte de la diversité des humains en Europe –, on pense que le sol, le climat et la nourriture influencent les *quatre humeurs physiologiques* (bile jaune, sang, bile noire, pituite), dont l'interaction déterminerait le degré d'un *tempérament* (mélancolique, flegmatique, bileux, sanguin), lequel déciderait à son tour à la fois de l'anatomie des hommes et de leur caractère, mentalité, mœurs et organisation sociale. Aucun consensus n'existait en revanche quant au nombre de races d'hommes, tantôt porté à plusieurs dizaines, tantôt réduit à trois et dont chacune était assimilée à la descendance d'un des trois fils de Noé.

- *Pour en savoir plus* : Wiktor Stoczkowski, « [Race \(Histoire\)](#) », dans *Dictionnaire historique et critique du racisme*, sous la dir. de Pierre-André Taguieff, Paris, Presses universitaires de France, 2013, p. 1479-1484.

2. *La science peut-elle favoriser le racisme ?*

Le racisme, outre une attitude d'hostilité active envers un groupe humain réputé biologiquement différent, est aussi une conception. En tant que conception, le racisme comporte trois composantes : premièrement, l'idée que les caractères intellectuels et moraux des groupes humains résultent d'un patrimoine héréditaire ; deuxièmement, l'idée que ces caractères ont des valeurs inégales ; troisièmement, qu'il existe une inégalité foncière entre les groupes humains biologiquement distincts les uns des autres. Sur ce plan conceptuel, la science peut favoriser le racisme lorsqu'elle utilise son autorité pour accréditer l'une ou plusieurs de ces trois thèses. Au XVIII^e et au XIX^e siècle, il n'était pas rare que des naturalistes et des savants, porte-parole officiels de la science, aient apporté un soutien à ces thèses. Les tenants de la théorie polygéniste allaient jusqu'à clamer que les races humaines avaient des origines séparées, voire qu'elles constituaient des espèces distinctes. Ces thèses restaient toutefois mal étayées et n'ont jamais fait l'objet d'un consensus parmi les savants, qui continuaient à en débattre.

Derrière ces débats se dissimulaient d'importants enjeux idéologiques et éthiques. L'affirmation de l'unité de l'espèce humaine offrait un argument de taille aux abolitionnistes qui appelaient de leurs vœux l'affranchissement des esclaves Noirs, au nom des droits identiques dont devraient bénéficier les membres d'une humanité unique. Pour les polygénistes, la supériorité des Blancs constituait un immuable fait de nature, ce qui condamnait les autres races, surtout les Noirs, à une éternelle soumission, en faisant d'eux ce qu'Aristote avait appelé les *esclaves par nature*.

De nos jours, les études sur le génome humain ne laissent plus aucun doute sur l'unité de l'espèce humaine. Certains chercheurs persistent toutefois à vouloir démontrer que les différents groupes humains se distinguent par des capacités intellectuelles inégales, et que cette inégalité possède une base héréditaire. Ces travaux, aux résultats incertains et réprouvés par la majeure partie de la communauté scientifique, sont de nature à alimenter les attitudes racistes.

- *Pour en savoir plus* : Philippe Deubel, « Science, racisme, antiracisme », dans *Dictionnaire historique et critique du racisme*, sous la dir. de Pierre-André Taguieff, Paris, Presses universitaires de France, 2013, p. 1479-1484.

3. *Par quels arguments pourrait-on remplacer les arguments scientifiques ?*

Le principal argument scientifique employé au XX^e siècle pour lutter contre le racisme était la thèse que les races humaines n'existent pas. La conviction selon laquelle la mise en relief des différences biologiques entre les hommes nourrit les haines a poussé des chercheurs à espérer qu'en rejetant les traditionnelles catégories classificatoires, dont celle de race, on contribuerait à éradiquer les postures racistes. Cette purification lexicale n'a pas apporté les résultats escomptés. Un raciste à qui l'on démontre l'unité biologique de l'espèce humaine

saura facilement conserver son rejet de l'Autre en se rabattant sur n'importe quelle autre différence qui l'en sépare, par exemple sur une différence culturelle. L'argumentation qui veut asseoir l'idéal de l'égalité sur la négation des différences biologiques manque sa cible, car l'idée fondatrice du racisme n'est pas celle de la différence, mais celle de l'inégalité ou de la hiérarchie : elle ne vient pas des constats scientifiques, mais des jugements de valeur sur lesquels la science n'a aucune prise.

Le choix de voir en d'autres humains nos égaux, dont la seule existence nous impose le devoir de respect et de bienveillance, est un commandement de la conscience, qui n'a aucun besoin de l'aval de la science. Que les humains soient différents ou similaires, qu'ils forment des races ou non, ne change rien à l'impératif catégorique du devoir moral. L'antiracisme, tout comme le racisme, est un choix que chaque être humain fait dans la sphère des valeurs. À l'évidence, ce choix ne se fait pas en fonction d'un état de connaissances scientifiques : le racisme a survécu à toutes les évolutions de la science. Ce choix se fait en fonction d'un code moral, au nom d'un idéal de la vie sociale que la science ne saurait étayer. Le racisme ne pourra disparaître que d'une société réunie autour d'un système des valeurs partagées et solidement ancrées dans une morale commune.

- *Pour en savoir plus* : Wiktor Stoczkowski, « [L'antiracisme doit-il rompre avec la science ?](#) », *La Recherche*, n° 401, 2006, p. 45-48.

Wiktor Stoczkowski, anthropologue, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, Paris.